

Gnis — Section Plantes Potagères et florales

44 rue du Louvre - 75001 Paris
01 42 33 86 75

section.potageres@gnis.fr

Cette note émane de la Commission Economie de la Section Potagères et florales du Gnis. Elle fait état des éléments de conjonctures économiques qui entourent la production des semences potagères. Son objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de production. Elle doit servir lors des discussions sur les modalités de rémunération.

Evolution des surfaces en multiplication de potagères fines sur 5 ans

Espèce	Réc 2013	Réc 2014	Réc 2015	Réc 2016	Réc 2017
Oignon	2852	2718	2076	2217	2007
dont population	453	507	485	564	921
hybride	2399	2210	1590	1653	1086
Carotte	2414	2449	2461	1907	2170
dont population	1631	1735	1311	1339	1574
hybride	783	714	1150	568	596
Radis	378	625	507	465	424
dont population	155	321	209	191	232
hybride	223	304	298	274	192
Betterave potagère	1015	1108	843	728	550
dont population	880	801	529	454	289
hybride	135	307	314	274	261
Persil	792	629	498	532	657
Poireau	100	84	85	71	79
Mâche	269	303	219	291	348

Les surfaces en potagères fines ont légèrement diminué en 2017 (-12%) et représentent un peu plus de 9 800 ha. Cette diminution cache en fait de fortes disparités selon les espèces. Cette baisse s'explique essentiellement par la chute très conséquente des surfaces en coriandre qui passent de 2 790 ha en 2016 à 1 153 ha en 2017.

Les autres baisses touchent principalement les oignons qui perdent 210 ha (-9%), avec des surfaces désormais juste au dessus des 2 000 ha, les betteraves potagères (-178 ha) dont les surfaces baissent régulièrement depuis plusieurs années, ainsi que les radis (-41 ha).

Plusieurs potagères fines progressent de manière significative, les augmentations les plus importantes concernent les carottes (+263 ha), les épinards (+215 ha), le persil (+125 ha), les chicorées (+119 ha) et la mâche (+57 ha). Les surfaces en poireau, qui approchent les 80 ha, évoluent peu.

Source GNIS

Evolution des coûts de production des semences de potagères fines sur les 2 dernières années (2016 et 2017)

	Réc. 2016	Réc. 2017
Carotte population	2 273 €/ha	2 259 €/ha
Carotte hybride	4 471 €/ha	4 482 €/ha
Radis population	2 269 €/ha	2 267 €/ha
Radis hybride	2 834 €/ha	2 837 €/ha
Oignon population	4 189 €/ha	4 210 €/ha
Oignon hybride	4 965 €/ha	4 990 €/ha
Betterave population	2 862 €/ha	2 854 €/ha
Mâche	2 316 €/ha	2 317 €/ha
Persil	1 597 €/ha	1 588 €/ha
Poireau pop repiqué	11 284 €/ha	11 362 €/ha
Poireau pop semis direct	5 789 €/ha	5 820 €/ha

Explication de l'évolution des coûts de 2016 à 2017

Les coûts de production intègrent les charges directes de main d'œuvre, le coût de la mécanisation, les intrants (engrais, amendements, protection des cultures...) et des charges diverses (analyses de lot, cotisations, assurance). Ils ont été révisés pour la récolte 2016 en tenant compte de la redéfinition des itinéraires techniques.

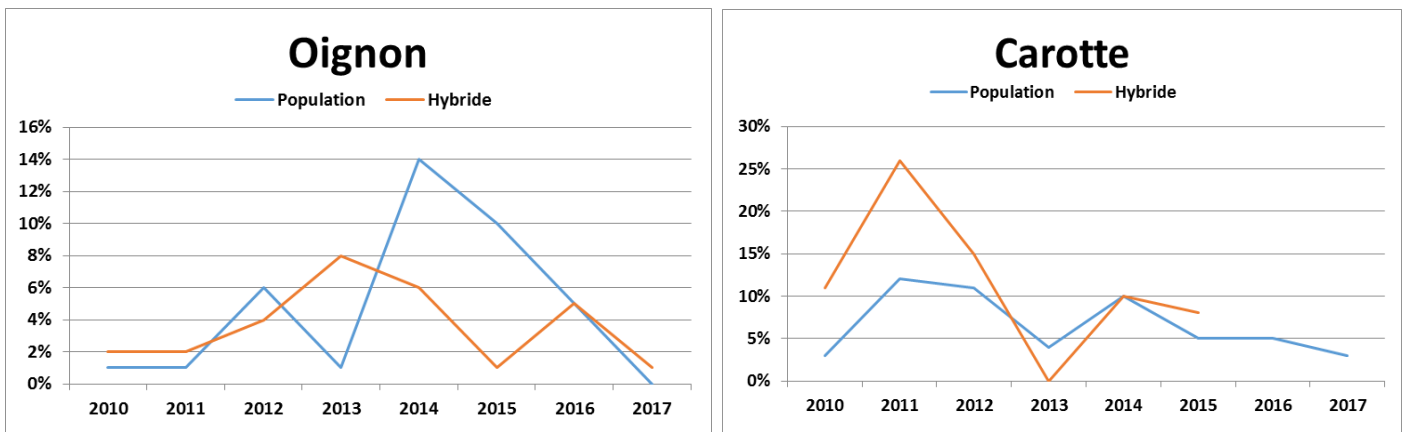
Pour la période 2016-2017, on note que, contrairement aux années précédentes, le prix de l'énergie a progressé (+8%). En revanche, l'indice « prix des engrais et amendements » a fortement diminué (-10,5%). Les autres postes ont très peu évolué : une légère hausse pour le prix des machines et équipements (+1,17%), pour l'indice des prix (+0,72%) ainsi que pour le SMIC (+0,78%) et une légère baisse pour la protection des cultures (-0,54%).

Globalement, les charges sont restées quasiment au même niveau pour la quasi-totalité des espèces allant de -0,6% pour la carotte population à +0,7% pour le poireau repiqué.

Source FNAMS

L'évolution des coûts de production de semences potagères est calculée chaque année par la FNAMS sur la base de l'évolution des différentes charges (énergie, engrais, machinisme, salaires...) et de leur poids dans les coûts de production.

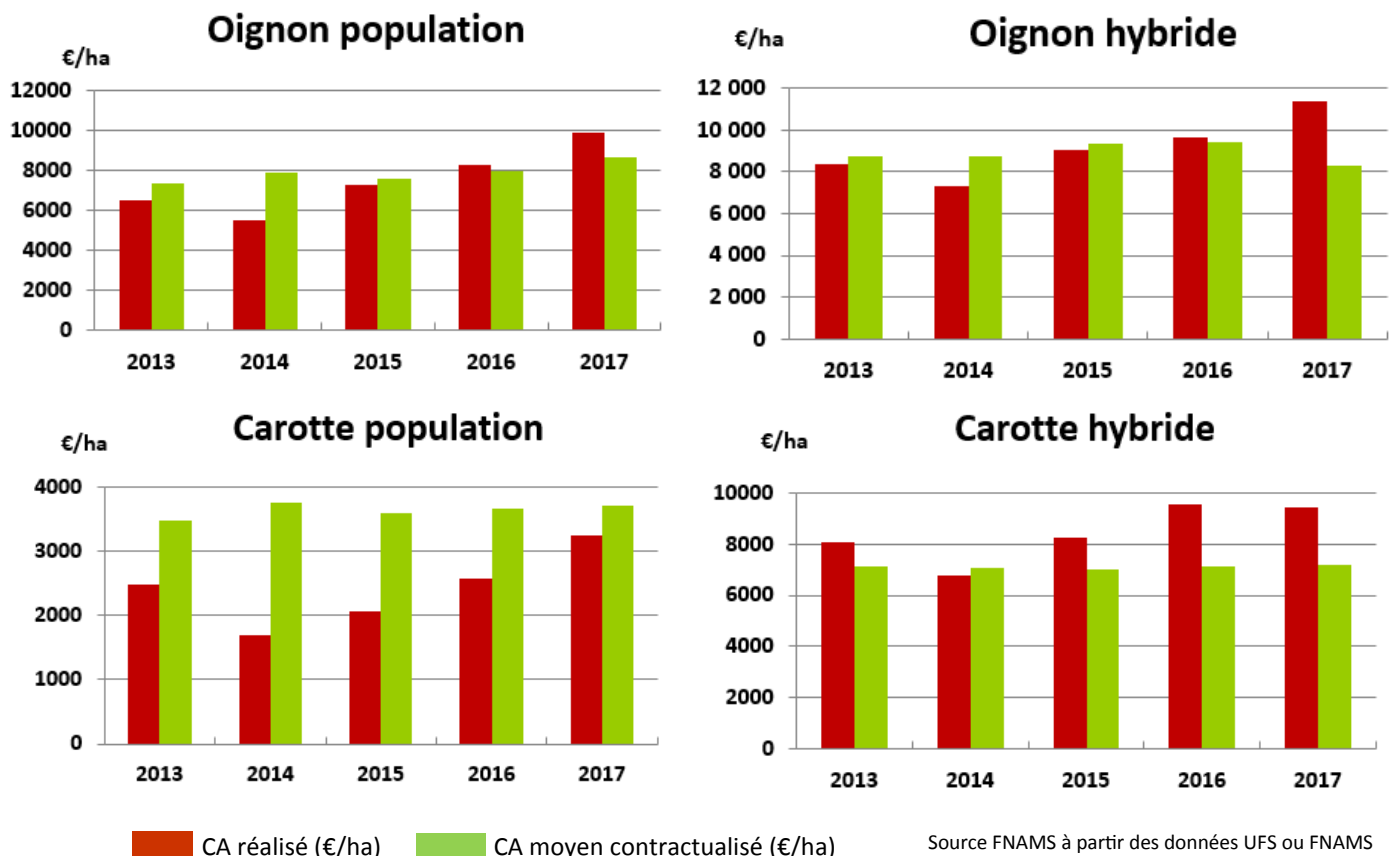
Evolution du pourcentage de contrats refusés après récolte



Source UFS

Cette information provient de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières. Elle correspond au pourcentage de contrats dont les lots produits ne répondent pas aux normes qualitatives d'agrèage. Ces données ne sont pas disponibles en 2016 et 2017 pour la carotte hybride.

Historique des chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs-multiplicateurs comparés aux chiffres d'affaires contractualisés



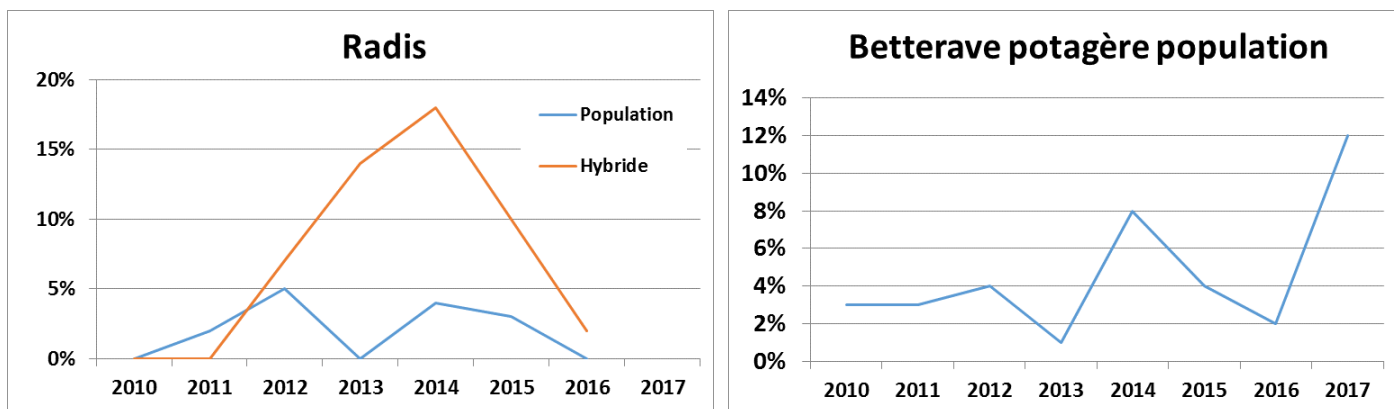
Les chiffres d'affaires moyens réalisés pour les cultures de plein champ sont comparés avec la rémunération moyenne contractualisée. Le CA réalisé comprend le rendement net payé, les bonifications ou réfections éventuelles et le forfait éventuel. Le CA moyen contractualisé comprend le rendement de référence du contrat multiplié par son prix, ainsi qu'un éventuel forfait. Ces données proviennent de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières.

Commentaires :

Pour la récolte 2017, les résultats en **oignons** sont très bons avec des rendements allant de 110 à 180 % de l'objectif et des récoltes qui présentaient un bon état sanitaire. C'est une excellente année pour cette espèce, aussi bien pour les variétés populations que pour les variétés hybrides.

En **carottes**, c'est une très bonne année, aussi bien en quantité qu'en qualité. Les chiffres d'affaires moyens réalisés pour les carottes hybrides sont comme l'an dernier bien supérieurs aux chiffres d'affaires moyens contractualisés. Par contre, ils sont toujours inférieurs pour les variétés populations, mais l'écart est moins important que les années précédentes.

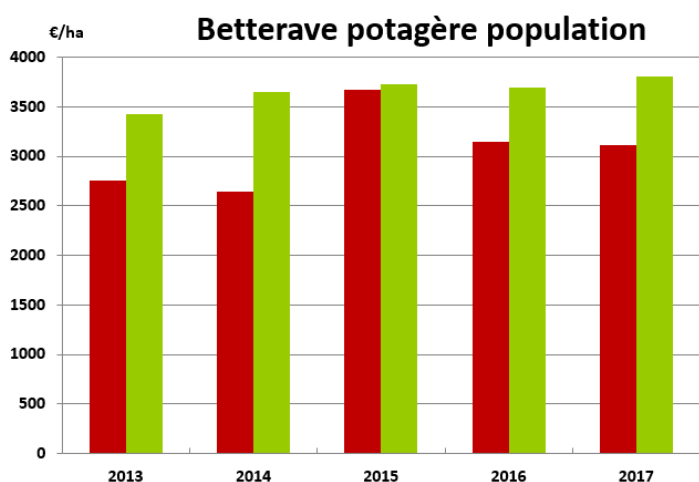
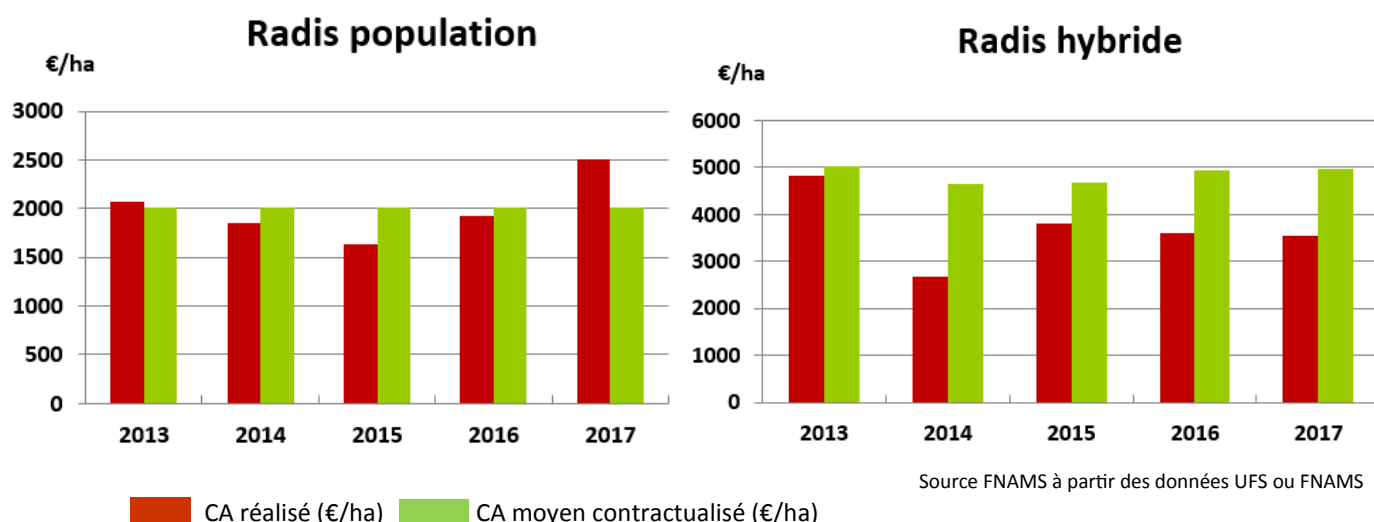
Evolution du pourcentage de contrats refusés après récolte



Source UFS

Cette information provient de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières. Elle correspond au pourcentage de contrats dont les lots produits ne répondent pas aux normes qualitatives d'agrégé. Pour le radis, les données ne sont pas disponibles en 2017.

Historique des chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs-multiplicateurs comparés aux chiffres d'affaires contractualisés



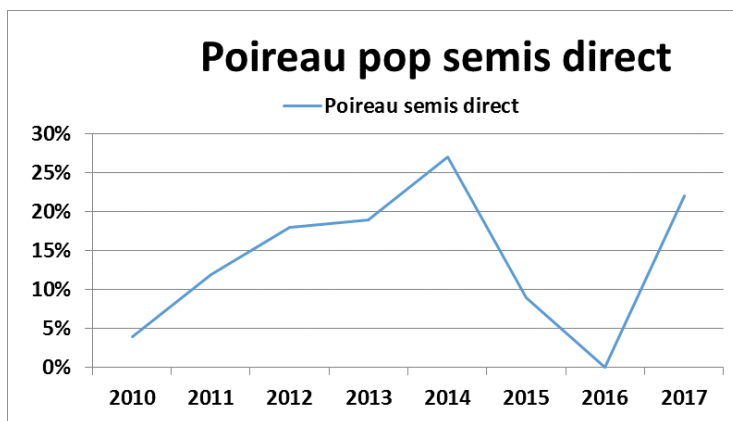
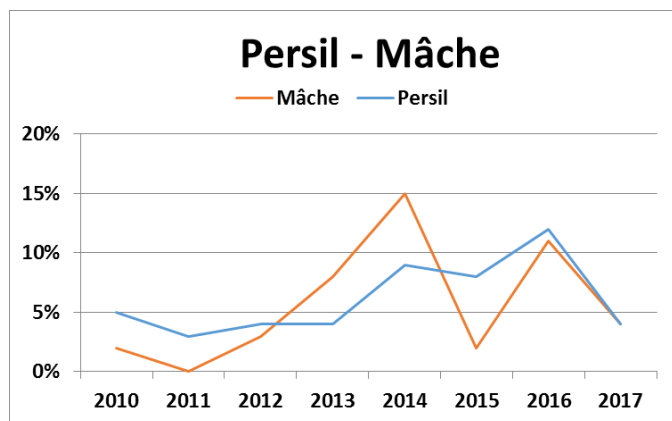
Les chiffres d'affaires moyens réalisés pour les cultures de plein champ sont comparés avec la rémunération moyenne contractualisée. Ces données proviennent de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières.

Commentaires :

Pour la récolte 2017, le radis est sans doute l'espèce la plus pénalisée, les cultures ayant subi de fortes attaques de méligèthes. Les rendements sont hétérogènes, allant de moyens à très mauvais ce qui conduit à des chiffres d'affaires moyens réalisés très inférieurs aux chiffres d'affaires moyens contractualisés pour les variétés hybrides, alors que les variétés populations semblent s'en sortir mieux (les données 2017 n'étant pas disponibles pour l'UFS, les résultats sont issus de l'enquête FNAMS avec une représentativité de 15% des surfaces).

En betterave potagère population, les résultats sont à nouveau décevants.

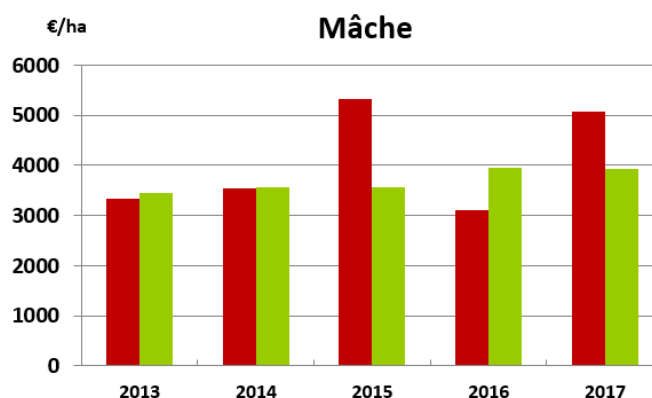
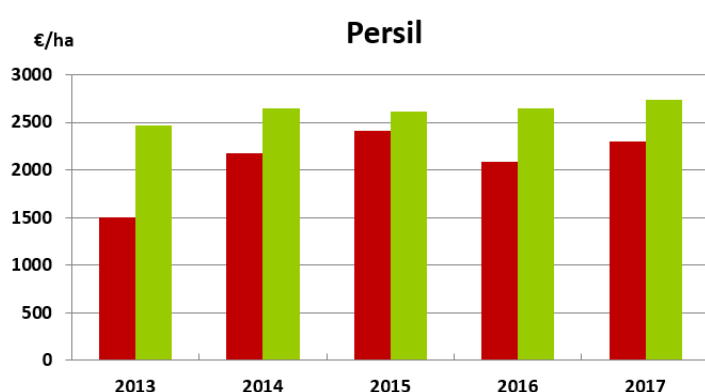
Evolution du pourcentage de contrats refusés après récolte



Source UFS

Cette information provient de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières. Elle correspond au pourcentage de contrats dont les lots produits ne répondent pas aux normes qualitatives d'agréege.

Historique des chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs-multiplicateurs comparés aux chiffres d'affaires contractualisés



Source FNAMS à partir des données UFS

■ CA réalisé (€/ha) ■ CA moyen contractualisé (€/ha)

Les chiffres d'affaires moyens réalisés pour les cultures de plein champ sont comparés avec la rémunération moyenne contractualisée. Ces données proviennent de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières.

Commentaires :

Pour la récolte 2017, les résultats sont bons pour la mâche avec un chiffre d'affaires moyen réalisé bien supérieur, comme en 2015, au chiffre d'affaires moyen contractualisé. Par contre, les résultats restent décevants depuis plusieurs années pour le persil avec des chiffres d'affaires moyens réalisés inférieurs aux chiffres d'affaires moyens contractualisés.

Conclusions :

Après une année 2016 globalement satisfaisante, sauf dans la moitié Nord, notamment pour les mâches et les pois, la récolte 2017 a été globalement une année favorable pour la majorité des espèces. Les conditions climatiques ont été propices aux cultures de multiplication de semences potagères aussi bien à l'implantation à l'automne qu'au printemps. Ensuite, le bon ensoleillement et les températures élevées au moment de la floraison ont favorisé l'activité des pollinisateurs et permis d'avoir de bonnes fécondations, même si dans certaines régions les excès de températures ont été au contraire défavorables. Les maladies et ravageurs ont été peu nombreux, à part les méligèthes en radis, et les mauvaises herbes bien maîtrisées, y compris en fin de cycle. Les rendements sont globalement bons pour un grand nombre d'espèces (poireau, mâche...) et même très bons en carotte hybride et en oignon, mais encore en dessous du chiffre d'affaires contractualisé pour des espèces comme la carotte population, la betterave population, le radis hybride et le persil.